

LIBERTE DE RELIGION OU  
DE CONVICTION

POUR TOUS



Copyright ©, 2022 International Religious Liberty Association

**Ganoune Diop, Ph.D.**, Auteur

**Larissa Iannella Oliveira**, Rédactrice et Traductrice

# TABLE OF CONTENTS

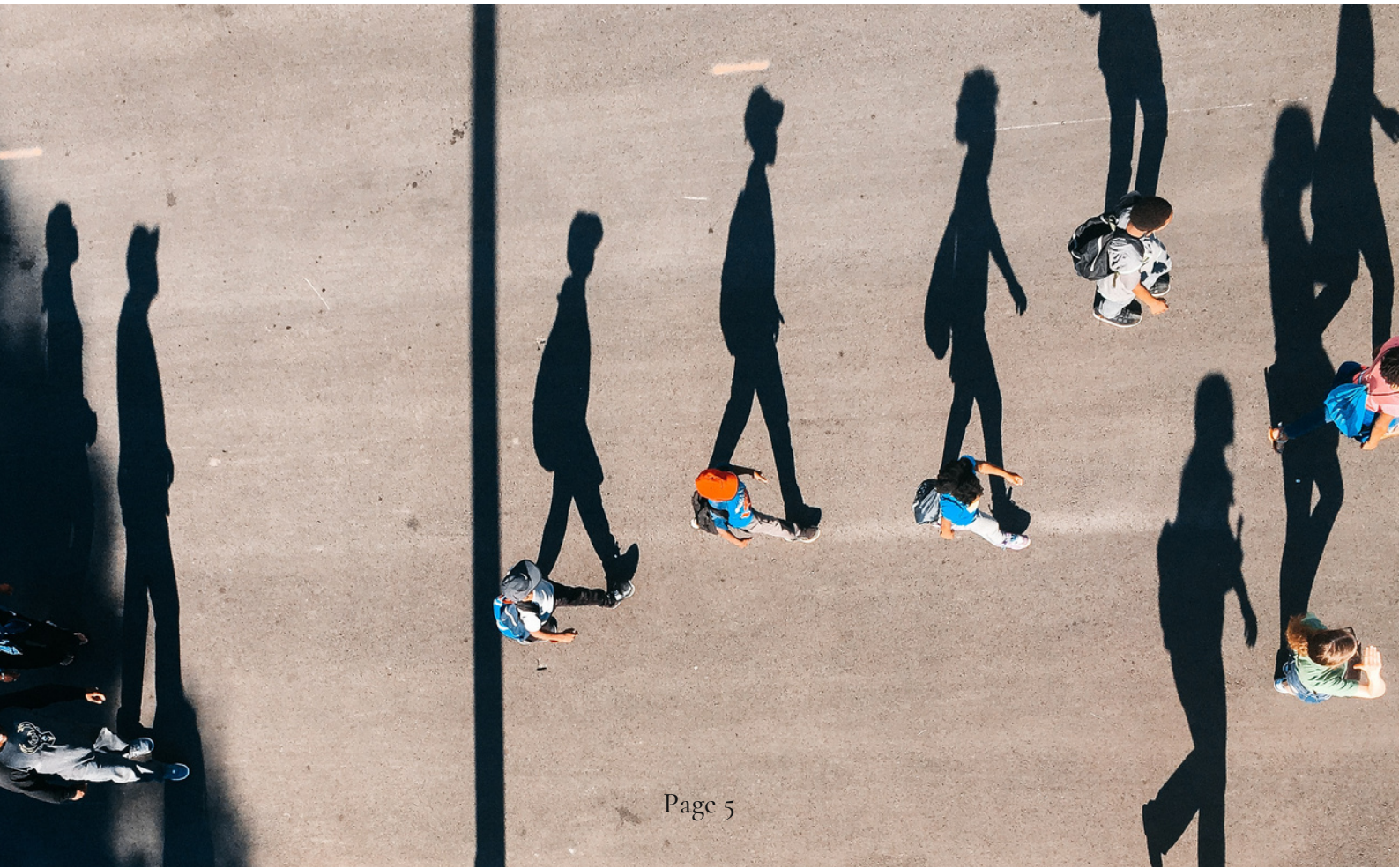
- 0 1 QU'EST-CE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ?
  - a. Une définition pratique
  
- 0 2 LA LIBERTÉ DE RELIGION OU DE CONVICTION: DANS L'INTÉRÊT DE TOUS
  - a. La Portée de la Liberté Religieuse
  - b. Droit International et National
  
- 0 3 POURQUOI LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EST SI IMPORTANTE
  - a. Les multiples facettes de la liberté religieuse
  
- 0 4 CONTRIBUTIONS DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR
  - a. Une perspective fondée sur la foi
  - b. Le caractère sacré de la conscience humaine
  
- 0 5 LIBERTÉ RELIGIEUSE ET LA VIOLENCE
  - a. L'intégrité de la personne humaine
  - b. Et si la liberté religieuse avait été adoptée ?
  
- 0 6 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

# NOTES DE L'AUTEUR

Le but de la liberté est la coexistence pacifique entre des personnes qui peuvent avoir des croyances différentes mais qui partagent une humanité commune. La promotion de la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance fait partie intégrante de notre travail pour la paix. L'édification de la paix a désespérément besoin de l'engagement des chefs religieux pour réparer la fracture humaine qui est apparue dans les antagonismes religieux, les hostilités, les guerres et les crimes de génocide contre l'humanité du passé. Une aspiration profonde de la famille humaine est d'assister à l'éradication de l'hostilité entre les religions et les philosophies du monde. L'ère des guerres de religion a apporté beaucoup de souffrance et de mort. On ne peut qu'espérer que les personnes de bonne volonté et de solidarité humaine de toutes les confessions et croyances mondiales s'associent pour promouvoir la vie, la paix et la justice pour tous. La liberté de pensée, de croyance et de conscience est une composante essentielle du maintien de la dignité humaine et du caractère sacré, non seulement des lieux saints, mais aussi des êtres humains.

# O 1

## Qu'est-ce la Liberté Religieuse?



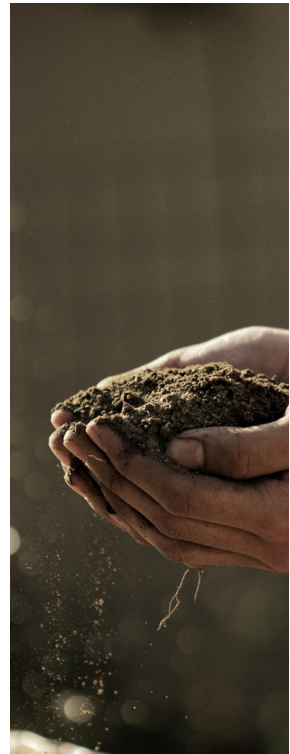
# DEFINITION

D'emblée, il convient de préciser que la liberté religieuse peut être définie comme le droit de professer, de pratiquer et de propager ses croyances sans coercition, intimidation ou manipulation.

La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance comprend le droit de porter des symboles et de les afficher dans l'espace public. C'est également le droit de posséder ou de détenir des biens consacrés à des questions religieuses ou philosophiques. Par conséquent, la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance est le droit de construire des institutions en tant qu'expression de ses convictions profondes.

La liberté religieuse est donc le droit de construire des espaces sacrés destinés à promouvoir ses convictions, sa vision du monde et ses valeurs. C'est donc le droit d'accomplir des rites et des rituels pour signifier ses croyances. C'est le droit de célébrer et/ou de réserver des moments sacrés pour exprimer une allégeance exclusive à Dieu : un jour où tout est soumis à la souveraineté de Dieu : son temps, ses réflexions, ses activités ou son repos comme dans le judaïsme.

La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance signifie la liberté de ne pas subir de restrictions de ses droits. C'est la liberté de ne pas être violé dans son intégrité physique, intellectuelle, émotionnelle et spirituelle. C'est la liberté de ne pas être persécuté, menacé, contraint ou blessé. C'est la liberté de ne pas être forcé de rester dans une religion, une idéologie, une vision du monde ou une allégeance culturelle donnée. En d'autres termes, c'est la liberté de ne pas être forcé de faire quelque chose qui va à l'encontre de ses convictions profondes ou de sa conscience. En tant que telle, elle est inséparable de la liberté de conscience.



La liberté de religion est plus complexe qu'il ne paraît

La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance, qui est aussi la liberté de ne pas croire ou d'appartenir à une religion, donne à chacun la possibilité de s'exprimer en tant qu'expression de sa conscience.

D'un point de vue socio-politique, cette liberté donne à chacun le droit d'exercer une influence sur les processus et l'élaboration des politiques sans succomber à la tentation de traduire ses convictions personnelles en politiques nationales ou universelles à imposer à tous.

La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance est un droit de chaque personne, et c'est la prérogative de partager ses croyances et ses espoirs sans contraindre, tromper ou manipuler autrui.

Il y a donc une responsabilité attachée à la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance, dans le fait d'être humain, respectueux d'autrui et circonspect devant le mystère de la personnalité d'autrui. Cela devrait conduire à la décision de "ne pas utiliser ou abuser" de tout être humain. De plus, dans cette perspective, la solidarité avec tous les êtres humains est en effet un impératif moral.

La liberté de religion est plus complexe qu'il ne paraît.





# O 2

## Liberté de Religion ou de Conviction : Dans l'Intérêt de Tous





# LA PORTÉE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Les experts distinguent les deux aspects suivants de la liberté de religion : *forum internum* et *forum externum*.

## I. FORUM INTERNUM

Le forum internum est absolu. Le forum externum est relatif aux circonstances. La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance ou la croyance dans son forum internum peut être positionnée comme un moyen de dissuasion, une résistance résiliente contre l'instrumentalisation des êtres humains. L'instrumentalisation, dans ce contexte, fait référence à la violation de la dignité humaine dans l'utilisation des personnes comme moyens pour atteindre une fin, les traitant ainsi comme des objets et comme jetables.

## 2. FORUM EXTERNUM

Le forum externum, le droit d'une personne de manifester ou d'afficher extérieurement sa religion ou ses convictions, peut être légalement soumis à des limitations. Cet aspect de la liberté religieuse n'est pas absolu.

L'article du Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques, qui a été ratifié par 173 pays depuis sa première introduction en 1966, précise que "La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet que des seules restrictions prévues par la loi et qui sont nécessaires à la protection de la sécurité, de l'ordre et de la santé publique, ou de la morale ou des libertés et droits fondamentaux d'autrui" (Assemblée Générale des Nations Unies 1066, article 18).

# FORB DANS LE DROIT INTERNATIONAL ET NATIONAL

## I. DROIT INTERNATIONAL



La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance est explicitement reconnue dans le droit international par la Charte des Nations Unies; le Pacte international relatif aux droits civils et politiques; les accords d'Helsinki; la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la croyance; la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales; la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples; et de nombreuses autres institutions et politiques.

Les deux déclarations les plus célèbres sur la liberté de religion sont l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et l'article 18 du Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques. L'article 18 de la DUDH stipule que "Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites".

L'article 18 du Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques stipule ce qui suit :

1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Ce droit implique la liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou en commun, tant en public qu'en privé, par le culte et l'accomplissement des rites, les pratiques et l'enseignement.
2. Nul ne sera soumis à une contrainte qui porterait atteinte à sa liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix.
3. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet que des seules restrictions prévues par la loi et nécessaires à la protection de la sécurité, de l'ordre et de la santé publique, de la morale ou des libertés et droits fondamentaux d'autrui.

## 2. DROIT NATIONAL

Au niveau national, des organisations telles que l'USCIRF soulignent la nature étendue de la liberté de religion, en attirant l'attention sur le fait que "la liberté de religion est inhérente au droit de croire ou de ne pas croire selon sa conscience, et de vivre ses convictions ouvertement, pacifiquement et sans crainte. La liberté de religion ou de conviction est un droit étendu qui comprend les libertés de pensée, de conscience, d'expression, d'association et de réunion"[1].

[1] Voir A Right for All : La liberté de religion ou de croyance dans l'ANASE (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) par Tina L. Mufford, analyste politique principal, Asie de l'Est et Pacifique. Commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale.



03

Pourquoi la Liberté  
Religieuse est si  
Importante?





# LES FACETTES MULTIPLES DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

## 1 UN PRINCIPE POLITIQUE

Au niveau le plus élémentaire, la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance sous-tend d'autres principes politiques tels que le consentement des gouvernés, le gouvernement limité, l'État de droit, la démocratie et le gouvernement représentatif.

## 2 UNE DISPOSITION LEGALE

Il s'agit d'une disposition légale du droit international, inscrite dans la DUDH, l'Union européenne, les agences de l'Union africaine, l'OEA, l'ASEAN, d'autres institutions internationales, ainsi que dans les constitutions nationales.

## 3 UNE LIBERTÉ COMPOSÉE

Il s'agit d'une liberté composée qui présuppose la liberté de pensée, de conscience, de croyance et de conviction.

## 4 UN DROIT DE L'HOMME

L'aspect droit est souvent mis en avant, mais il y a plus ; l'aspect humain ne doit pas être négligé pour des raisons anthropologiques, théologiques, philosophiques et existentielles.

## 5 UN SIGNE D'HUMANITÉ

La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance est un signe de notre humanité, non seulement en raison de notre rationalité mais aussi de notre sens des responsabilités morales et éthiques.

## 6 INTERDÉPENDANCE

C'est un symbole de notre interconnexion, en raison de ce que nous avons en commun, non seulement la conscience, mais aussi la conscience humaine.

## 7 UN APPEL À LA SOLIDARITÉ

C'est un appel à la solidarité, au respect et à la tolérance fondé sur le caractère sacré de chaque être humain.

## 8 UN SCEAU DE SACRALITÉ

Il s'agit d'un sceau de sacralité. Dans les religions monothéistes, l'être humain est sacré, créé à l'image de Dieu, ou représentant du divin, relié au divin comme dans les religions asiatiques.

## 9 UN IMPÉRATIF MORAL

La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance est en fait un impératif moral. Elle est un moyen de dissuasion contre l'autoritarisme ou le totalitarisme, contre le piétinement de la dignité humaine, contre la réduction des êtres humains à des domaines à dominer et à domestiquer.

## 10 VALEUR

C'est une expression de la valeur incommensurable de chaque être humain.

# O 4

## Une Approche Basée sur la Foi




# UNE PERSPECTIVE BASÉE SUR LA FOI

Dans une perspective de foi, en particulier pour ceux qui croient en un être divin, la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance est principalement comprise comme un attribut divin. Seul un être totalement autonome, ne dépendant de rien d'extérieur à lui-même, peut prétendre à une liberté absolue. Néanmoins, l'idée d'une création à l'image de Dieu laisse place à la réflexion d'attributs divins communicables tels que la liberté. Dans cette perspective, la liberté religieuse est mieux comprise comme faisant partie de l'image de Dieu. Elle est profondément liée à la question du libre arbitre. L'importance du libre arbitre et de la liberté de choix se justifie par le fait qu'il ne peut y avoir de véritable alliance sans la liberté de choisir d'entrer dans une relation. L'amour ne peut être forcé. Dieu nous donne le choix. Nous n'avons pas été créés comme des robots, des machines programmées qui feront automatiquement les choses attendues dans certaines circonstances.

Aujourd'hui, dans notre monde, il y a une prise de conscience croissante de la nécessité de construire un espace où un consensus est atteint concernant l'importance de tous les êtres humains. Il y a une conscience croissante de la préciosité de la vie humaine, du mystère de la vie humaine et de l'impératif incontestable de prendre en compte la dignité humaine de chaque personne.

Pourtant, il existe un besoin urgent d'une plus grande clarté conceptuelle concernant la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction, non seulement pour défendre ce droit contre les attaques inimitiées de l'extérieur, mais aussi pour renforcer le consensus sur la signification de la liberté de religion ou de conviction au sein de la communauté des droits de l'homme elle-même. " (Heiner Bielefeldt, 2013, 35). Ceci est évidemment vrai et pertinent pour les communautés religieuses ainsi que pour la société civile.





L'importance unique de la conscience humaine, l'espace sacré intérieur qui caractérise chaque être humain, liant notre existence même et nos relations avec les autres à des principes et valeurs éthiques et moraux, doit être davantage affirmée. Sans cette affirmation et cette protection, les personnes sont vulnérables à l'instrumentalisation et à l'abaissement au rang d'objets dont on peut user et abuser.

La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance fonctionne comme un signe et un rappel toujours présent de la nécessité de se comporter avec chaque personne avec respect et circonspection courtoise devant le mystère de chaque personne dont le monde intérieur est riche en beauté et en trésors cachés mais aussi en traumatismes et en blessures possibles qui rendent la vie difficile pour beaucoup. Toute histoire humaine est complexe. Personne ne devrait fonctionner comme un procureur, un jury et un juge, distribuant des sentences contre les autres sur la base du fait qu'ils sont différents, ou qu'ils ne rentrent pas dans notre système de références et de préférences.

L'acceptation du droit d'autrui à exister dans la dignité de la différence exige une pause en chacun, un renoncement à l'indécence autoproclamée de juger les autres sans connaître leur histoire et sans les entendre dans leurs propres termes.

La liberté de religion, lorsqu'on y croit et qu'elle fait partie de son style de vie, fait partie d'une disposition bienveillante envers toute personne rencontrée.

Elle devient partie intégrante d'un style de vie caractérisé par une attitude humble devant le mystère de l'autre. Chaque être humain que l'on rencontre a un lien mystérieux unique avec le créateur. Cette relation est sacrée et intime. Elle peut être à différents stades de réalisation, mais irréductible à toute catégorisation. Elle ne devrait donc jamais être profanée par les intrusions perturbatrices de quiconque.

Cet espace sacré unique qu'est la conscience est irremplaçable et irréproductible. Il ne doit pas être violé. Juger, critiquer, mettre les gens dans des boîtes, les cataloguer et ne pas respecter le caractère sacré de leur vie font partie de la destruction globale et privée, et personnelle, du trésor le plus précieux de la vie, les êtres humains : enfants, jeunes, adultes, personnes âgées, tous les membres de la famille humaine.

# LE CARACTÈRE SACRÉ DE LA CONSCIENCE HUMAINE

La reconnaissance du caractère sacré de la conscience humaine est essentielle pour résister à l'asservissement de son être à un autre.

Promouvoir la liberté religieuse vise certes à développer une culture mondiale de respect des droits, mais son but est aussi de créer un mouvement de résistance contre la domination d'un être humain par un autre.

Dans un contexte chrétien, l'auteur et leader adventiste du septième jour, Ellen G. White, a insisté sur la prérogative inaliénable de l'autodétermination, et donc sur la liberté de conscience en relation avec la liberté de choix.

"Ce n'est pas le dessein de Dieu qu'un être humain soumette son esprit et sa volonté au contrôle d'un autre, devenant un instrument passif entre ses mains. Personne ne doit fondre son individualité dans celle d'un autre. Il ne doit considérer aucun être humain comme la source de la guérison. Sa dépendance doit être en Dieu. Dans la dignité de sa virilité donnée par Dieu, il doit être contrôlé par Dieu lui-même, et non par une intelligence humaine."

**White, 2006 (1909), 241.**

S'exprimant à une époque où le langage non-sexiste n'était pas la norme, Ellen G. White a également lié la liberté religieuse à la condition humaine.

"Aucun homme [sic] ne doit penser qu'il est le propriétaire de l'esprit et des capacités de ses frères. Il ne doit pas penser que les autres doivent se soumettre à sa dictée. Il est susceptible de se tromper, susceptible de faire des erreurs, comme tout homme Il ne doit pas essayer de contrôler les choses conformément à ses idées."

**Ellen G. White, 2013 [1894-1907]**

Ces idées sont en accord avec le célèbre "impératif catégorique" d'Emmanuel Kant, formulé dans sa théorie de la moralité, où il souligne que les êtres humains ne doivent pas être utilisés comme de simples moyens pour atteindre une fin (Kant 1996 [1797]).

Dans une perspective chrétienne, la dignité donnée par Dieu à tous les êtres humains devrait exclure l'instrumentalisation de sujets créés à l'image de Dieu. Le cœur de la nouvelle alliance d'accès direct à Dieu, tous les hommes étant prêtres, est un éclairage précieux sur cette question.

La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance fonctionne comme un rappel de bon sens de la dignité fondamentale de chaque personne, et de l'élévation de chaque être humain au rang d'être autorisé à approcher le divin sans médiateur.

La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance replace le droit inaliénable de penser et de délibérer selon les préceptes de sa propre conscience, sans être marginalisé, au cœur de toute rationalité humaine et de tout effort relationnel.



# 05

Liberté

Religieuse et la  
Renonciation à la  
Violence

# L'INTÉGRITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

La violence est contraire à la liberté.

Dans le cadre de cette réflexion, il convient de souligner que la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance est en fait la liberté de ne pas subir de violence, de ne pas être blessé, de ne pas souffrir. C'est la liberté de ne pas être discriminé, criminalisé, persécuté ou tué parce que l'on croit différemment.

L'intégrité de la personne humaine, qu'elle soit physique, mentale, émotionnelle, sociale ou spirituelle, ne doit pas être violée ni faire l'objet d'abus.

Clé : Cette liberté de conscience implique également que le caractère sacré des êtres humains est plus important que celui des lieux saints. La violence profane cet espace unique dans lequel se trouve chaque être humain.

L'un des apports fondamentaux revendiqués de la foi chrétienne est le fait que l'un des objectifs primordiaux de l'incarnation de Jésus était d'apporter la vie, et plus important encore, la vie en abondance. Cet avènement de la vie n'est pas compatible avec les négations de la vie, les violences de toutes sortes, dont la forme ultime est le meurtre.

La cause profonde du refus de la violence par Jésus était l'affirmation de la vie. Prendre la vie, tuer, et la violence elle-même n'était pas seulement délégitimé mais aussi considéré comme mauvais.

L'insistance de l'Islam sur la nécessité de la justice est un témoignage éloquent de l'importance du concept même de droits. La liberté religieuse est un droit selon l'affirmation qu'il n'y a "aucune contrainte en religion".

## ET SI LA LIBERTÉ RELIGIEUSE AVAIT ÉTÉ ADOPTÉE ?

La liberté religieuse, ou liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance, a été difficile à accepter en raison de ses implications sur notre mode de vie et nos relations avec les autres.

Il n'y aurait pas eu de génocides si cette liberté avait été embrassée, pas de conquêtes, pas d'asservissement de peuples, pas de domination et de domestication d'autres peuples, pas de trafic d'êtres humains, et pas d'esclavage, contemporain ou ancien. Il n'y aurait pas eu d'annexions territoriales privant des peuples, des groupes et des individus de leur espace de vie.

Il n'y aurait pas eu de coercition des peuples indigènes des Amériques et d'enlèvements de leurs enfants pour les contraindre à l'inculturation et à l'assimilation. Leur humanité et leur dignité auraient empêché de telles violations et de tels traitements.

Dans la sphère religieuse, les religions du monde auraient utilisé le pouvoir du témoignage et de la persuasion pacifique pour partager leurs convictions. Il n'y aurait pas eu de coercition, de conversions forcées ou d'intimidation pour ne pas se convertir. Les chrétiens auraient mis en avant le Christ au lieu de promouvoir les conversions forcées et la domination militaire pour soumettre les populations indigènes. Les missions auraient été exclusivement commandées pour témoigner du Prince de la Paix et de son appel à la réconciliation avec Dieu et avec les autres. L'islam se serait répandu sans entrave, sur la base du témoignage des musulmans, sans coercition comme le dit explicitement le Coran. "Pas de coercition en matière de foi".

Les États n'auraient pas utilisé des lois anti-blasphème et des lois anti-conversions pour réprimander, réprimer, persécuter, emprisonner et assassiner des voix dissidentes.

La dignité de la différence aurait été célébrée tant que personne n'était lésé, blessé ou humilié, et personne n'aurait été ostracisé parce qu'il croyait différemment. D'un autre côté, le droit à la différence n'aurait pas été utilisé pour forcer les sociétés à légitimer des choix personnels non conformes aux croyances d'autres personnes. La liberté de croyance ne doit pas être utilisée pour imposer une croyance aux autres.

En termes de liberté religieuse, il y a la question de l'imposition sans précédent de la reconnaissance et de l'affirmation. Il ne s'agit pas seulement de trouver un boulanger qui accepte de faire un gâteau pour un mariage gay, il s'agit du droit de demander à tous les boulangers ou à n'importe quel boulanger de faire un gâteau même contre sa conscience. Cela dépasse les limites de la liberté pour atteindre celles de la coercition. Il doit y avoir une place pour les accommodements et les exemptions sans pour autant priver les autres de leur droit à la vie, à la liberté et aux objectifs existentiels.

Promouvoir la liberté religieuse, c'est contribuer à la construction de sociétés meilleures, fondées sur le respect, l'honneur et l'humilité devant le mystère de chaque personne.

---

06

CONCLUSIONS ET  
PERSPECTIVES



D'un point de vue philosophique, théologique et existentiel, l'un des aspects signifiants de la liberté religieuse est qu'elle rappelle que les êtres humains sont sacrés. Plus sacrés encore que les objets et les lieux, qu'il s'agisse de lieux saints ou de monuments nationaux ou internationaux.

Par conséquent, promouvoir et protéger la liberté de religion ne consiste pas seulement à promouvoir une idée ou à protéger un concept ou une idéologie. C'est un signe du respect dû à chaque personne. C'est une affirmation de la dignité de chaque personne. C'est une invitation à participer à la restauration de la dignité de toute personne.

La liberté de croyance ou de conscience et de conviction est donc primordialement un attribut intrinsèque de tout être humain. Elle est le signe de notre humanité. La supprimer, c'est supprimer l'humanité même de quelqu'un.

Une compréhension authentique de la liberté religieuse inclut la renonciation à la violence sous toutes ses formes et expressions contre les êtres humains.

Promouvoir la liberté religieuse, c'est participer à rendre le monde plus humain. C'est contribuer à une humanité meilleure. Cela fait partie d'un mandat d'humanisation confié à chacun, car nous sommes témoins les uns des autres d'une origine et d'un destin communs.

Notre vocation commune est de respecter, valoriser et honorer la dignité de chaque personne.



# MERCI

*Reste au  
Courant!*



[www.irla.org](http://www.irla.org)



[@IRLA.HQ](https://www.facebook.com/IRLA.HQ)



[@IRLA\\_USA](https://twitter.com/IRLA_USA)